

# VU

## Entretien avec Rachid Oujdi, réalisateur du film- documentaire « J'ai marché jusqu'à vous - récits d'une jeunesse exilée »



J'ai marché jusqu'à vous, Comic Strip Production en coproduction avec France Télévisions et LCP Assemblée Nationale. Prix du Public du meilleur long métrage, Festival de cinéma pour les Droits Humains, 2017, Amnesty International ; Prix média 2017 Enfance Majuscule.

**JMM** : Bonjour Rachid. Ton film « J'ai marché jusqu'à vous » a constitué un excellent document, un coup de poing sur la table, qui a largement contribué à dénoncer et rendre visibles toute une série de pratiques institutionnelles concernant l'accueil et la prise en charge des mineurs migrants isolés qui sont aux marges ou directement

contraires aux postulats de la législation internationale (Convention internationale des droits de l'enfant) et nationale (normes en matière de la protection de l'enfance). À la vue du succès et la très large diffusion du film, quelle est selon toi la force particulière du format vidéo par rapports à d'autres formats d'enquêtes pour dénoncer les violations de droits humains concernant les personnes migrantes ?

**Rachid Oujdi** : Je pense que la culture de l'image est ancrée aujourd'hui et qu'elle soit cinématographique ou télévisuelle, de fiction ou documentaire, elle est devenue plus accessible pour le plus grand nombre. En un temps limité, le spectateur découvre à travers le prisme d'un auteur un sujet, une thématique qui, parfois, a pu demander plusieurs mois, plusieurs années de travail. Le résultat de ce travail est condensé en une heure ou une heure trente, ensuite à chacun de se faire son point de vue. Les autres formats d'enquêtes peuvent paraître moins accessibles pourtant, de mon point de vue, ils sont essentiels. Le fait aussi que les protagonistes soient incarnés, qu'ils se racontent, donne une autre dimension à la compréhension de la thématique abordée. Et sur ce film en particulier, on y découvre des enfants, des jeunes adolescents et il arrive que le spectateur s'identifie : et si c'était mon enfant, mon frère, mon fils ! L'incarnation et l'identification donnent cette force particulière.

**JMM** : Le film découvre les limites de l'accueil de cette population dans la ville de Marseille en 2015, notamment l'absence d'accueil provisoire d'urgence (mise à l'abri) des jeunes pendant la phase que l'on appelle d'évaluation sociale et la situation

des jeunes mineurs qui se trouvent dans la rue. Quel a été ton sentiment au moment de découvrir cette réalité sur le terrain ?

**RO** : Justement, j'avais beaucoup lu de travaux en amont, j'ai également participé à des colloques, et j'ai surtout écouté les professionnels de terrain. Je me suis fait une idée globale de la situation, je me doutais bien de certaines choses, mais une fois en immersion, parce que j'étais face au quotidien de ces jeunes et des professionnels de terrain, j'étais très choqué de ce que je découvrais. Ça me semblait bien pire car in situ, tout est incarné, on n'est plus à s'imaginer d'après ce qu'on a pu entendre ou lire, on le vit. J'étais désabusé dans un premier temps. Il fallait que je me décentre pour bien comprendre tous les enjeux. Il fallait que je me place du point de vue du travailleur social et du point de vue du jeune. Je me disais, à chaque jour de tournage, que je n'aimerais pas être à la place du travailleur social, coincé dans un étai, dans une injonction paradoxale. Je me suis rendu compte de cette violence institutionnelle infligée aux jeunes, bien évidemment, mais aussi aux personnes de terrain. J'ai tourné sur un an pour plusieurs raisons, la première d'entre elles : pouvoir prendre du recul, ne pas être happé par les situations insupportables que je découvrais. Prendre du recul, de la distance cela ne veut pas dire être indifférent.

**JMM** : Est-ce que la situation à Marseille a évolué depuis le tournage ?

**RO** : Oui, malheureusement, d'un point de vue institutionnel en pire ! Après le tournage, une mise à l'abri temporaire a été mise en place par le département pouvant accueillir jusqu'à vingt jeunes. En dehors du fait que ce nombre reste insuffisant, d'autres problématiques se sont rajoutées. Il y a de plus en plus de jeunes qui arrivent à Marseille, envoyés par d'autres départements, alors qu'ils y étaient à l'abri. Certains jeunes que j'ai pu rencontrer racontent le même schéma : à l'abri, l'éducateur référant vient lui signifier qu'il ira en foyer à Marseille. Le jeune est accompagné au train, arrivé à Marseille personne ne l'attend sur le quai de la gare. Il n'a pas de noms de personnes à contacter, pas d'adresse de structure et se retrouve, de nouveau, à la rue. Au moment du tournage, je n'ai pas rencontré ce genre de situation. Il y a aussi le cas d'un jeune mineur qui était sur Marseille et qui a été envoyé sur le département de la Creuse. Une fois sur place, donc à l'abri, scolarisé, des tests osseux ont été faits ce qui, dans ce cas précis, est illégal puisqu'ils remettent en question la décision

préalable du juge des enfants. Et bien évidemment ce test aléatoire qui permet des interprétations abusives a pu permettre au département de la Creuse de sortir du dispositif de protection ce jeune qui est revenu sur Marseille. Aujourd'hui le département lui doit une somme importante d'argent du fait des condamnations successives. Ça aussi depuis le tournage, ça a évolué : les montants d'argent de plus en plus importants suite aux astreintes financières demandées au Conseil départemental qui préfère être condamné plutôt que de mettre à l'abri de façon convenable. Du cynisme nous sommes passés à l'indécence. Certains départements, parfois, annoncent le coût de la prise en charge de ces jeunes exilés au lieu de parler de façon globale, à savoir le coût de la mise à l'abri pour tout mineur isolé, sans distinction. Mais ces mêmes départements taisent le montant global des astreintes financières qui concernent ces jeunes exilés. Ce qui a évolué aussi, c'est la prise de conscience des citoyens dont certains sont devenus des hébergeurs, de façon ponctuelle ou sur la durée.

**JMM** : Est-ce que tu continues en contact avec certains des jeunes migrants qui apparaissent dans le film ? Est-ce qu'ils vont bien ?

**RO** : Pour différentes raisons, je n'ai plus trop de nouvelles des jeunes du film. J'en ai par les gens de terrain qui les côtoient, par les éducateurs où par les psychologues et médecins qui ont pu les suivre, un temps. Et, il m'est arrivé d'en croiser dans Marseille. Et puis d'autres jeunes ont pris leurs places et nous sommes devenus, avec mon épouse, des « hébergeurs solidaires ».

**JMM** : Finalement, quelles propositions ferais tu à l'Etat et aux départements pour avancer dans un accueil digne et respectueux des droits fondamentaux de cette population ?

**RO** : En faisant le tour de France avec ce film, j'ai pu réaliser à quel point il y avait des disparités sur le territoire au niveau de la prise en charge de ces jeunes exilés. D'un côté la protection de l'enfance est confiée à chaque département, de l'autre la cellule nationale (*Mission Mineurs non accompagnés au sein du Ministère de la Justice, note de la rédaction*) « ventile » ces jeunes d'un département à l'autre, donnant le sentiment d'une non concertation. Et puis, ici et là, se mettent en place des initiatives locales pour tenter de palier au dysfonctionnement de l'institution. Parfois, les choses se font en concertation avec le Conseil

départemental, les associations, les collectifs citoyens, les réseaux militants. D'autres fois, les choses s'organisent en opposition, chacun défendant son point de vue, de l'endroit où il se trouve et entre posture et imposture ce sont les jeunes qui subissent ces règlements de comptes. Certains départements rejettent la faute sur l'Etat, d'autres essaient de trouver des solutions face à l'urgence de la situation. Et certaines structures répondent à des appels d'offres en sachant qu'elles ne pourront assurer correctement la mission confiée. Mais dans tous ces cas de figure, où se trouve « l'intérêt supérieur de l'enfant » si souvent évoqué ? Pour un accueil digne et respectueux, il faut revoir plusieurs choses. Il ne s'agit pas seulement de mettre à l'abri ces jeunes, il faut un projet éducatif, un environnement bienveillant, un suivi psychologique pour certains du fait des traumatismes subis durant le voyage. A l'initiative de mon épouse, également à l'origine du film, nous avons pu accueillir des jeunes chez nous. Dans un premier temps, parce que la situation devenait insupportable sur Marseille en les voyant livrés à eux mêmes plusieurs mois avant une mise à l'abri. Ensuite parce que le film a donné envie à de nombreuses familles d'héberger, gracieusement, chez eux. Certaines de temps en temps, d'autres sur une plus longue durée. Nous avons été la première « famille accueillante bénévole » du département, à la demande du juge pour enfants. Depuis plus d'un an, nous avons un jeune qui vit de façon permanente à la maison et un second

qui vient les week-ends en pendant les vacances puisque nous avons obtenu un « droit de visite et d'hébergement ». C'est un changement de vie pour tout le monde, un enrichissement extraordinaire. Je ne dis pas que c'est la solution idéale ou miraculeuse mais je crois à ce type de procédé à condition que les familles soient encadrées, suivies par des professionnels. Il y a de plus en plus de familles citoyennes qui accueillent chez elles. Vivre au quotidien dans une famille est pour le jeune un accélérateur « d'intégration ». Nous voyons, du fait des deux exemples que nous avons sous les yeux la différence entre le jeune qui est en foyer et qui vient à la maison les week-ends et celui qui vit chez nous quotidiennement. L'apprentissage de la langue, des us et coutumes, le suivi des cours ne se fait pas de la même façon. Je pense que du fait de manque de places, du manque de budget, sans pour autant proposer du « low cost » pour la prise en charge de ces jeunes, le principe des hébergeurs citoyens pourrait être une solution, du fait de l'urgence de la situation.

**JMM : Merci Rachid et félicitations pour la qualité de ton film et pour ta générosité et ton effort pour sensibiliser le public sur la problématique de la migration indépendante de mineurs !**